

avons fait notre devoir, plus que notre devoir.

Permettez-moi maintenant, monsieur l'Orateur, de parler de la loi du service militaire. Nous étions opposés à cette loi pour toutes les raisons du monde. Je n'ai pas l'intention d'énumérer les raisons pour lesquelles nous étions opposés à cette loi et, comme tout le monde le sait, après qu'elle fut adoptée nous nous y sommes soumis et les conscrits se sont tous rapportés, à peu d'exceptions près. Je déclare sincèrement, monsieur, que je ne connais pas un jeune homme, personnellement, qui ne se soit pas rapporté immédiatement d'après les prescriptions de la loi du service militaire. Chez nous, monsieur l'Orateur, il n'y a pas de sans-travail et comme la loi contenait des clauses d'exemption, nos jeunes gens ont presque tous obtenu une exemption temporaire.

Plus tard ces exemptions ont été annulées soit par un arrêté en conseil, soit par l'honorable juge Duff, et plus tard encore, les jeunes gens ont reçu un avis d'avoir à se rapporter. La position était très embarrassante dans le comté de Chicoutimi-Saguenay. Comme je viens de le dire, il n'y a pas de sans-travail chez nous. Il a été prouvé à la satisfaction de tous les tribunaux,—et l'honorable juge Duplessis pourrait témoigner de la vérité de ce que je déclare,—qu'il nous manque et qu'il nous manquait alors au moins 30 ou 35 pour 100 de la main-d'œuvre nécessaire pour l'opération de nos industries. La situation était difficile.

Vous savez, monsieur l'Orateur, que le printemps dernier l'honorable ministre de l'Agriculture a convoqué ici, à Ottawa, tous les ministres de l'Agriculture des différentes provinces du Dominion, afin de voir aux moyens à prendre pour faire de la surproduction, et vous savez aussi qu'un subside a été donné à toutes ces provinces. J'ai le plaisir de dire que la province de Québec a été la seule qui non seulement a atteint son objectif, mais l'a dépassé de quelques milliers d'acres et je suis heureux aussi de pouvoir dire que de tous les comtés de la province de Québec c'est celui du Lac-Saint-Jean qui est en tête.

Fallait-il laisser perdre le fruit du travail qui s'était fait à la demande des ministres de l'Agriculture? Fallait-il laisser périr les récoltes, abandonner les terres, sans murmurer, sans essayer au moins d'obtenir un congé ou une exemption pour permettre de sauver ces récoltes? C'est ce qui a été fait et pour ma part, pendant plusieurs mois j'ai voyagé de Chicoutimi à Québec

avec des conscrits, les aidant autant que j'ai pu faire, et je n'ai jamais dit autre chose que de se soumettre à la loi, fût-elle la plus mauvaise possible, et tous ceux qui ont pu laisser leurs biens, leurs récoltes, pendant deux ou trois jours, sans que ces récoltes en souffrent, se sont rendus à Québec pour se rapporter.

Nous avons à Chicoutimi une des plus grandes manufactures de pulpe mécanique du monde entier. Nous avons dans la personne de son gérant un des plus grands financiers du pays, dont le patriotisme ne peut être suspecté. Pouvait-il fermer les portes de sa manufacture et conséquemment jeter la ruine, la désolation, la misère, dans un grand nombre de familles, sans au moins prendre les moyens d'obtenir la main-d'œuvre nécessaire pour empêcher la fermeture de son industrie? C'est ce qui a été fait. M. Dubuc d'un côté et moi de l'autre, nous avons fait en faveur des fermiers tout ce que nous avons pu pour empêcher que les terres soient abandonnées, que les récoltes soient perdues et que les manufactures soient fermées.

Vers la fin de septembre, les autorités militaires ou le Gouvernement, croyant qu'il y avait un grand nombre d'insoumis dans la région de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean, ont expédié un régiment de 300 militaires, 200 chevaux, 3 mitrailleuses et un grand nombre d'exploiteurs pour faire la chasse aux insoumis. Ils ont passé deux mois à Chicoutimi. Quel a été le résultat? Absolument nul. Je ne crois pas me tromper en déclarant qu'on en a pris plus d'une cinquantaine et sur les cinquante il y en a au moins vingt qu'on a arrêtés dans les trains, des jeunes cultivateurs qui venaient se rapporter, parce qu'on leur avait promis que s'ils se rapportaient ils seraient généreusement traités, qu'ils auraient le privilège de ceux qui se sont rapportés à la date fixée. Ce sont des jeunes gens qui ont profité des premiers moments où ils pouvaient laisser leurs terres pour venir se rapporter. On s'en est emparé, on les a conduits à Québec et quelques-uns de ces jeunes gens sont en Sibérie, où ils sont allés malgré eux, malgré les demandes formulées de la part des familles et des personnes les plus influentes du comté. Un certain nombre d'autres sont morts de la grippe et finalement ceux qui survécurent ont été relâchés et durent revenir à Chicoutimi.

Cette expédition qui a coûté des milliers de piastres par jour, pendant deux mois, a été absolument nulle quant aux résultats. Ce sont des dépenses extraordinaires dont